

## MESSAGE DU PRÉSIDENT PATRICK SANDEVOIR



Chers compagnons,

En déplacement à Montauban pour participer à l'assemblée générale de la section du Tarn-et-Garonne, je ne puis vous rejoindre et vous remercie d'excuser mon absence.

Je vous adresse mes cordiales salutations.

Grâce à vous, à votre présence, à votre attachement, à votre fidélité, vous êtes le plus précieux encouragement que vous puissiez apporter à notre association et donc à votre comité afin qu'il poursuive avec efficacité les missions de l'ANMONM. Je connais la vivacité de votre section rassemblée autour de votre présidente, Madame Peltan dont j'apprécie le concours qu'elle apporte à la vie nationale de l'association ainsi qu'à son président. Je suis toujours admiratif devant vos engagements et j'ai un profond respect pour le travail que vous réalisez. C'est ainsi que vous donnez du sens à nos vies.

J'ai une pensée particulière pour nos anciens qui vivent parfois dans une extrême solitude. Ne les oubliez pas, allez à leur rencontre. Vos visites sont toujours les bienvenues. Ne vous contentez pas de celle de fin d'année...

Je remercie également les services de l'Etat, les collectivités territoriales et les partenaires qui nous aident et nous soutiennent. Nous y sommes très sensibles.

Nous tiendrons les 19 et 20 juin prochain, notre congrès triennal à Lyon. Il aura pour thème « *Quel sens donner au mot « Compagnon » au sein de notre Ordre en 2025 ?* ».

L'actualité internationale comme nationale, le contexte sociétal, les inquiétudes ressenties comme les zones d'espoir nourries notamment en direction de la jeunesse requièrent que l'on s'interroge : « *Dans quelle mesure chaque membre de l'ANMONM peut-il être à la fois un acteur de la citoyenneté et un ambassadeur de valeurs pour la République en 2025 ?* ».

Quelles valeurs partageons-nous ? Quelle finalité donnons-nous à notre appartenance à un Ordre national ? Quels symboles nous animent ? Comment être partie prenante d'un vouloir vivre ensemble mieux partagé ? Que transmettre dans une société en quête de boussole ? Comment contribuer à donner davantage de sens à ce qui unit, cimente notre Contrat social et concourt à la fraternité ?

Nous réfléchissons à ces interrogations au sein de trois ateliers :

Atelier 1 « *Compagnon & engagement* »

Atelier 2 : « *Compagnon & partage de valeurs* »

Atelier 3 : « *Compagnon entre tradition & modernité* »

Vous êtes tous conviés à participer à ce congrès !

En 2023, j'avais exprimé mes inquiétudes sur la baisse des effectifs. Ils n'augmentent pas en 2024, toujours pour les mêmes raisons : nous avançons tous en âge et l'intérêt que les décorés portent à notre association est moindre aujourd'hui qu'hier.

Toutes les associations vivent la même situation, mais ce n'est pas pour cette raison que nous devons baisser les bras. Il nous appartient d'inciter tout décoré à adhérer.

Ceci étant, un décret paru au Journal officiel du 22 janvier dernier nous a apporté une bonne nouvelle : la mise en lumière de l'Initiative citoyenne. Cette procédure spécifique permet à 50 citoyens de présenter une personne qu'il juge méritante pour une attribution de l'un des ordres nationaux, dont bien évidemment l'ordre national du Mérite. 200 croix seront consacrées chaque année à cette promotion spécifique.

Je remercie le grand chancelier qui a défendu cette procédure auprès du grand maître de l'ordre, le président de la République, et qui aura pour conséquence d'augmenter de 7% le nombre annuel des nominations et promotions dans notre ordre.

Malgré la baisse de nos effectifs, l'ANMONM garde ses atouts : elle est reconnue au plus haut niveau de l'Etat. Avec ses sections, elle forme un maillage apprécié en France et à l'étranger, sa présence aux manifestations nationales est régulièrement saluée. Par ses actions, l'ANMONM est le bras armé de la Grande Chancellerie car c'est elle qui donne du sens à l'insigne que nous portons. « Nous sommes des passeurs de sens au service du bien commun ».

Gardons à l'esprit l'essentiel qui doit nous guider : en créant l'ordre national du Mérite, le général de Gaulle avait indiqué que recevoir cet insigne n'était pas une fin en soi mais une incitation à poursuivre nos actions au service du bien commun. C'est ainsi que depuis sa création, l'ANMONM valorise la notion de MERITE, développe des actions envers les jeunes afin de leur transmettre nos valeurs : le civisme, la citoyenneté, le devoir de mémoire.

Mes compagnons, continuons à porter haut notre devise « Honneur, Solidarité, Mémoire ». Je vous remercie de votre écoute.

Patrick Sandevor